

## Conseil général des ponts et chaussées

**Arrêté du 20 mars 2007 relatif à la nomination du coordonnateur de la mission d'inspection générale territoriale n° 5 Bretagne, Pays de la Loire**NOR : *EQUV0790611A*

Le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer,

Vu le décret n° 05-470 du 16 mai 2005 relatif au conseil général des ponts et chaussées, et notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2005 relatif aux missions et à l'organisation du conseil général des ponts et chaussées, et notamment son article 4 ;

Vu la décision n° 01-2005 du 22 juin 2005 du vice-président du conseil général des ponts et chaussées relative aux inspections des services ;

Sur proposition du vice-président du conseil général des ponts et chaussées,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

A compter du 1<sup>er</sup> mai 2007, M. Durand (Jean), ingénieur général des ponts et chaussées, est nommé coordonnateur de la mission d'inspection générale territoriale n° 5 (Bretagne, Pays de la Loire), en remplacement de M. Hamon (Jean-Yves), appelé à d'autres fonctions.

## Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.  
Fait à Paris, le 20 mars 2007.

*Le ministre des transports, de  
l'équipement,  
du tourisme et de la mer,  
Dominique Perben*